Centre de Droit des Affaires et Gestion CEDAG

I.P&M Institut Psychanalyse & Management

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION Sociétés et Humanités Université de Paris

Journée de Recherche

Vendredi 04 Juin 2021

Université de Paris
Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
10, Avenue Pierre Larousse 92240 MALAKOFF

Et maintenant ?
Quelles propositions du management ? Quels questionnements épistémiques ?

Les crises s'enchaînent et les difficultés se cumulent depuis de longues années, désormais à l'échelle mondiale. Toutes les institutions sont confrontées à des difficultés communes. Le management des organisations butte-t-il sur des obstacles épistémologiques ?

Dans ce contexte le management des institutions, et leur gouvernance en extension, doivent intégrer de nouveaux facteurs dont la visée est d'une part humanitaire, citoyenne et sociétale, d'autre part relève de la gestion des biens communs. Cette perspective nécessite d'examiner les propositions du management qui permettent de transformer l'impact sociétal des pratiques managériales et des buts de gouvernance.

Les facteurs de contingence devraient pouvoir être considérés de manière endogène, à savoir en « soi », et ne plus l'être comme en dehors de soi. Sans doute, le management doit-il se penser plus largement dans les Humanités que dans les techniques et dans le crédo de ses courants historiques. C'est le principe de base de la transformation et de la métamorphose. Les rapports entre l'économique et le social ont à se repenser pour construire les conditions de possibilité des transformations à envisager. Les acteurs ne peuvent pas avancer durablement, sereinement « le nez dans le guidon », dans des contextualités incertaines, indéterminées, instables, précaires… quand bien même l'urgence et la nécessité contribuent à instituer des modalités d'apprentissages nouvelles. Parfois, il faut envisager de renverser un ordre établi.

Le management des entreprises est né lors de la seconde révolution industrielle. Il s'est étendu à toutes les formes d'organisation, y compris pour la gouvernance des territoires et des nations. Le moment est venu de le soumettre à une approche critique, voire subversive, qui est à encourager car elle invite à soulever les voiles d'illusions et de dénis. Son action s'est d'abord concentrée sur l'amélioration de la productivité et de la performance industrielle, puis sur celle des services. C'est désormais le consommateur qui est visé comme l'objet et le sujet de la performance, par le moyen de la digitalisation de son comportement. En tant que création humaine, historiquement et culturellement située, le management a émergé pour remplir également une mission sociale, dont il est attendu désormais qu'elle intègre les préoccupations sociétales.

Le management s'est immédiatement heurté aux spécificités du facteur humain, et consécutivement à ses limites. Il s'est essentiellement construit à l'aune de sa matérialité et du développement de ses techniques, qui marquent encore sa définition courante. La digitalisation tente dorénavant de promouvoir « l'homme augmenté », à défaut de le remplacer par les outillages informatiques qui le tiennent en marge, voire l'écarte du monde du travail. La réponse technologique est-elle suffisante ? Les outillages sont assez largement devenus des biens de consommation courante et des biens dont l'usage devient obligatoire. Certes la digitalisation contribue à la création de valeurs et à la transformation des marchés. Mais au regard de la problématique générale, elle n'est qu'une ressource. Son développement questionne la destinée humaine.

Journée de Recherche

Les invariants économiques n'ont guère été convertis depuis des décennies. De nombreuses théories économiques, financières, comptables, managériales… sont devenues de vieux monuments. Elles s'avèrent dans la crise contemporaine radicalement caduques. Tant leur usage idéologique que la recherche scientifique entretiennent leur restauration à la marge. Le marketing, l'action commerciale et la communication ont promulgué des chefs d'œuvres d'industrie. Les performances sont plus financières que productives, malgré l'automatisation et même sur ce plan, le monde financier roule son rocher de Sisyphe. La division des coûts masque les transferts et leur réalité économique. Les statistiques sont établies sur des normes comptables et l'on se satisfait d'un déterminisme statistique pour prendre les grandes décisions. Elles le sont souvent à la marge de la tâche aveugle des problèmes et des problématiques, nonobstant les justifications. Il s'agit toujours d'améliorer la productivité fractionnée des facteurs, à l'aide de calculs dont l'assiette inclut de moins en moins le coût direct du facteur humain.

Il est attendu de cette journée de recherche une proposition de textes mettant en perspective un éclairage visant une conversion épistémique, théorique, praxéologique et concrète des pratiques managériales et de ses substrats (théories, modèles, dispositifs…). La recherche en management aurait à entreprendre une réflexion sur la pertinence de son régime scientifique à cet égard. Peut-elle trouver dans son champ disciplinaire des ressources pertinentes ? Quelles contributions la psychanalyse et notamment ses extensions apporteraient-elles pour éclairer la rupture épistémologique ? Quelle contribution la psychanalyse apporte-t-elle pour éclairer la rupture épistémologique qui s'impose **maintenant** au management ? Quelles transformations paradigmatiques seraient à envisager afin de construire les ponts adéquats entre des sciences trop spécialisées ? Comment sortir de l'illusion technicienne (Ellul, 1954) ?

Dans les sociétés contemporaines, la gouvernance, le management et le développement des institutions et des organisations sont assez largement désignés comme les *fons et origo* de tous les maux et ceci depuis l'avènement de la révolution industrielle. Les espoirs ont été portés par le développement des nouvelles configurations organisationnelles, désormais orientées par les apports de la digitalisation…, mais ce développement - illusoire ! - montre ses limites, et déçoit déjà. Ce sont les orientations, les équilibres et les politiques qui sont à repenser et redéfinir en tenant compte de ce que les dirigeants et les managers, autant que les collaborateurs se doivent d'être citoyens. En effet, les institutions et les organisations ne votent pas en leur qualité de personnes morales. Leurs dirigeants se voient à cet égard attribuer des privilèges qu'ils ne devraient pas avoir. Ce n'est pas qu'un point de vue, puisque la question du démantèlement des grandes entreprises internationales et mondiales se pose de nouveau. Certes, les entreprises contribuent à la transformation des sociétés, mais elles conservent les héritages historiques de leurs emprises sociétales antérieures au siècle des Lumières. Leur puissance libère l'économie, mais s'avère anthropologiquement et politiquement aussi complexe qu'ambigüe, attendu qu'il y a bien d'autres voies et manières pour contribuer à la satisfaction des besoins humains et qu'émergent des économies alternatives. Le contrat, et notamment le contrat de travail, n'ont guère tenu les promesses de la libération du sujet. C'est largement le cas désormais avec la digitalisation, puisque pour de nombreuses transactions, il n'y a même plus de possibilité de négociation, ni plus même de possibilité de joindre un interlocuteur pleinement compétent.

Pour les acteurs, les facteurs de contingence sont ainsi désormais les abîmes des effondrements, à dessein l'effondrement de la civilisation industrielle (collapsologie) : les crises économiques structurelles, la souffrance au travail, les tensions écologiques et climatiques et le défi abyssal de la conversion de nos activités pour nous permettre d'y répondre (aux enjeux climatiques et écologiques), les crises sanitaires, l'épuisement des ressources naturelles (eau, métaux, minerais…), la discrimination humaine et la déshumanisation, la transhumanité et l'I.A… Les enjeux de l'anthropocène nous renvoient

moins aux limites de l'humain qu'à la violence et aux intérêts des grandes puissances économiques et financières et aux rivalités de la géopolitique.

La perspective proposée est désormais de soumettre l'humain à l'emprise de la gouvernance digitale, laquelle après avoir accru « le management des procédures », « le management sans sujet », va désormais contribuer à assujettir le sujet dans l'abaliété de son empire mondial et dans ses conditionnements sociétaux. Les innovations dans le domaine du digital nous posent des questions fondamentales relatives à ce que nous sommes et ce que nous souhaitons devenir, cela autant sur le plan individuel que collectif. Le monde des entreprises aussi bien que les sphères publiques sont concernés par ces questions. Il convient donc de permettre une élucidation scrupuleuse des discours et des modes de vie, de leur signification existentielle, qui sont engagés par des modes d'organisation qui favorisent de plus en plus des logiques de dématérialisation, de transparence et d'automatisation. Quelles visions du monde sont sous-tendues par ces dynamiques qui valorisent l'hyper-connexion et qui engendrent le traitement automatisé de flux de données ?

Les acteurs économiques doivent désormais apporter leur contribution citoyenne à la satisfaction de tous les besoins humains. Il manque un métacadre et un infracadre à la pyramide de Maslow qui puissent intégrer le millefeuille des prodigieuses conceptualisations que la gouvernance et le management promulguent (responsabilité sociale, entreprise agile, entreprise libérée… et bien d'autres souvent promulguée sans délibération scientifique suffisante), dont l'institutionnalisation est largement controversée. Mais les chercheurs ne se rendent-ils pas complices de la disharmonie du management ? S'intéressent-ils suffisamment aux offres proposées par ceux de leurs pairs qui en ont ouvert les voies de l'harmonie et de la correction des errements ? Il faut pour cela accepter la rupture et le dépassement épistémologiques. À dessein, on s'est un peu vite réjoui des vertus du télétravail, du téléenseignement… Certes, ils présentent de nombreux intérêts, mais pas sans régulation sociale. Voilà que les citoyens en soulignent les limites… nonobstant le fait que le politique donne quartier libre aux acteurs de l'économie pour mettre en œuvre, sans débats citoyens, les remèdes et les destructions à envisager pour le sauvetage de l'économie…

Alors, il manque au management une philosophie d'essence réflexive, au sens où il se trouverait embrassé par la pensée profonde du sujet, qui le fasse sortir de la Symbolique du Mal. Par les méthodes actuelles du management, le symbolique et l'imaginaire s'imposent du dehors. Il s'agit que les pratiques et les théories du management se réinscrivent du dedans, ce que signifie « faire la place du sujet », afin que les connaissances scientifiques en management ne restent pas vides et vaines à cet égard, par éviction des dimensions subjectives, intersubjectives et pulsionnelles. La psychanalyse en extension, étayée sur la clinique de l'inconscient dans les groupes, les organisations et les relations interculturelles ouvre cette perspective…

L'objet central de cette journée de recherche est d'apporter une contribution nouvelle aux recherches en management, pour ne pas se laisser emporter par des fantasmes tels que « l'homme augmenté » qui « sauverait » selon certains l'humanité…De nombreux questionnement surgissent que les chercheurs formuleront afin d'étayer leurs propositions et **d'ouvrir le débat maintenant.** Nous suggérons notamment de **requestionner le langage,** les déterminismes des ancrages praxéologiques, tant théoriques que pratiques. Nous souhaitons aussi **traverser le miroir des désirs,** questionner ses corpus dans le signifiant de l'Autre.

La psychanalyse a beaucoup travaillé sur les discours et sur des structures telles que la perversion. Le développement de cette dernière dans de nombreux champs, notamment managériaux, n'est-il pas à élucider **maintenant,** comme le fit l'Ecole de Francfort dans les années 30 dans un contexte lui aussi pervers ?

Journée de Recherche

	Contacts	Institutions
COMITE D'ORGANISATION		
Daniel BONNET	bonnet.daniel@outlook.com	I.P&M
Mathias NAUDIN	mathias.naudin@orange.fr	CEDAG – Université de Paris
Annick SCHOTT	annickschott@free.fr	I.P&M

COMITE SCIENTIFIQUE	
Isabelle BARTH	Professeur des Universités, Université de Strasbourg
Ornella Di BENEDETTO	Psychopédagogue, Formatrice aux métiers du professorat, Il Nodo Groupe, Turin
Emmanuel BECK	Maître de Conférences, Université Jean Moulin, Lyon
Laurent BIBARD	Professeur à l'ESSEC, HDR, Directeur de la Chaire Edgard Morin de la complexité
Marc BONNET	Professeur des Universités, ISEOR, IAE, Université Jean-Moulin, Lyon
Georges BOTET-PRADEILLES	Psychologue, Président Honoraire de l'I.P&M
Christian BOURION	Professeur Honoraire, ICN Business School, Nancy-Metz
Martine BRASSEUR	Professeur des Universités, CEDAG, Université de Paris
Jean-Claude CASALEGNO	Professeur, ESC Business School, Clermont-Ferrand
Marie CAZES	Accompagnement d'orientation analytique (Personnes, équipes, groupes), Formation
Isabelle CHOQUET	Professeur, ICHEC, Bruxelles
Patricia DAVID	Professeur Emérite, HDR, ESDES, Université Catholique de Lyon
Emmanuel DIET	Psychanalyste, Analyste de groupe et d'institution, anc. Réd.en chef de la revue « Connexions »
Anne-Lise DIET	Psychologue, Psychanalyste, Analyste de groupe et d'institution
Dominique DRILLON	Psychanalyste, Professeur HDR, Excelia Group, La Rochelle
Philippe FACHE	Maître de conférences associé, Université Paris 13. Chercheur au Lara (ICD)
Albert FILHOL	Psychanalyste, Psychologue clinicien, G.R.A.A.M
Juliette FRONTY	Enseignant-Chercheur, ESCP Europe, Paris
Gino GRAMACCIA	Professeur Émérite, Université de Bordeaux
Bernard GUILLON	Maître de Conférences HDR, Université de Pau et des Pays de l'Adour
Susanne HABRAN-JENSEN	Psychologue, Coach, Intervenante ICN Business School Nancy
Rym HACHANA	Maître de Conférences, HDR, ISCAE, Université de la Manouba, Tunisie
Patrick HAIM	Professeur, Syndicat Mixe ESCEM, Poitiers
Anne JANAND	Maître de Conférences, HDR, Université Paris-Saclay
Guy KONINCKX	Psychologue, Institut G.I.R.O.S
Erwan LAMY	Professeur Associé, ESCP Europe. Membre du Groupe de Recherche en Épistémologie « Grè »
Hubert LANDIER	Docteur en Sciences Économiques, Expert en relations sociales et négociations
Marc LASSEAUX	Psychanalyste, Interventions cliniques, Psy&Co, G.R.A.A.M
Lidwine MAIZERAY	Maître de Conférences, IAE de Lille
Catherine PASCAL	Maître de Conférences, Université Bordeaux-Montaigne
Mario PERINI	Psychanalyste, Directeur Scientifique, Il Nodo Groupe, Turin
Yvon PESQUEUX	Professeur, Titulaire Chaire des Systèmes d'organisation, CNAM, Paris
Barbara PIAZZA	Psychologue, Psychothérapeute, Il Nodo Groupe, Turin
Baptiste RAPPIN	Maître de Conférences, HDR, IAE de Metz, Université de Lorraine
Philippe SAÏELLI	Psychanalyste, Maître de Conférences, Université de Valenciennes
Jean Claude SALLABERRY	Professeur Émérite, Université de Bordeaux
Henri SAVALL	Professeur Émérite, ISEOR, Université Jean-Moulin, Lyon
Annick SCHOTT	Maître de Conférences HDR, Université Bordeaux-Montaigne
Thibault de SWARTE	Maître de Conférences HDR, IMT Atlantique, Idea Lab LASCO, IMT.
Gilles TENEAU	Président du CIRERO, Chercheur Associé au LEMNA, Université de Nantes
Nathalie TESSIER	Professeur à ESDES, Université Catholique de Lyon
Gilbert TIBI	Psychanalyste, Membre de la Fédération des Ateliers de Psychanalyse de Paris
Agnès VANDERVELDE-ROUGALE	Maître de Conférences en socio-anthropologie, Université de Paris
Lise VIEIRA	Professeur des Universités, Université Bordeaux-Montaigne
Zahir YANAT	Professeur à l'ISTEC, Paris
Véronique ZARDET	Professeur des Universités, IAE de Lyon, ISEOR, Présidente de l'ADERSE

Journée de Recherche

PROTOCOLE DE SOUMISSION ET D'EVALUATION — Dead Line

1_ Envoi des intentions de communication — Lundi 01 Mars 2021

L'acceptation est faîte sur la base des intentions de communication (résumés étendus). Celles-ci sont évaluées par le Comité Scientifique Restreint. Les auteurs adressent une intention de communication de 2 ou 3 pages montrant l'avancement de la recherche : Titre (définissant de manière claire l'objet et le champ de la recherche), axe, mots-clés, motifs et enjeux, problématique, hypothèse(s) ou questions de recherche, positionnement épistémologique, cadre théorique et méthodologique, fil conducteur, éléments de résultats de recherche escomptés, éléments de bibliographie.

2_ Acceptation des intentions de communications signifiée aux auteurs — Mercredi 10 Mars 2021

3_ Envoi des V1 (papier complet) — Jeudi 15 Avril 2021

Soumission des V1 aux réviseurs et retour aux auteurs pour l'élaboration des V2

NB : Rappel que les communications sont acceptées sur la base de l'intention de communication

4_ Envoi des V2 (papier complet) — Jeudi 20 Mai 2021

Nous invitons les auteurs à respecter les normes de présentation définies ci-après pour la publication dans les actes électroniques. Les papiers non-conformes sont retournés aux auteur(e)s pour mise en conformité dans les délais requis.

5_Inscription et Règlement des inscriptions — Lundi 10 Mai 2021

Adresser les documents et les correspondances sur les courriels

I.P&M — **bonnet.daniel@outlook.com et annickschott@free.fr**

CEDAG -Université de Paris — **mathias.naudin@orange.fr**

PUBLICATIONS

- LES ACTES DE LA RECHERCHE EN PSYCHANALYSE & MANAGEMENT **(**actes numérisés)

En accord avec leurs auteurs, une sélection de communications sera proposée aux revues suivantes :

- REVUE PSYCHANALYSE & MANAGEMENT

- REVUE RIMHE (Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise)

Journée de Recherche

NORMES DE PUBLICATION

(Actes électroniques et Revue Psychanalyse & Management)

Word (.doc), Garamond, Police 11, Interligne simple

Format B5 (16 x 24)

Marges : Haut (2), Bas (2), Gauche (2), Droite (2), Reliure (0), En-tête (1,25), Pied de page (1,5).

Titre de la communication

Cambria, Police 16, Gras, Minuscule, Centré à droite

Prénom(s), Nom(S)

Garamond, Police 11, Gras, Centré à droite

Institution(s) de rattachement

Garamond, Police 11, Gras, Centré à droite

Courriel(s)

Garamond, Police 11, Centré à droite

Résumé en Français (300 mots)

Mots-Clés (5)

Résumé en Anglais (300 mots)

Mots-Clés (5)

(Garamond, Police 11, Justifié)

Corps de texte

Titre 1 : Garamond, Police 10, Gras, Majuscule

Titre 1.1 : Garamond, Police 11, Minuscule

Pas de 3° niveau de sous-titre

Limiter les notes de bas de page, les annexes et les notes de fin de page

Tableaux, figures, encadrés

Numérotés, titres au-dessus, référencés dans le texte.

Taille de l'article

25 à 40 000 caractères (espace compris)

Bibliographie : ISO 690 (Z 44-005)

Références dans le texte > (Arnaud, 2004), (Pagès et *ali.,* 1998) ; précisez l'initiale du prénom si homonyme. Le numéro de page est obligatoire si citation dans le texte : (Arnaud, 2004 : 10), (Pagès et *ali.*, 1998 : 112)

Références bibliographiques > A la fin de l'article

Pour un ouvrage : ARNAUD G., (2004), *Psychanalyse et organisations*, Armand Colin, 202 p. Pour un article : BARTH I., (2011), « L'interstitiel, un nouvel espace de jeu entre psychanalyse et management », *Revue Internationale de Psychosociologie et des Comportements Organisationnels*, Vol. XVIII, n° 43, ESKA, pp. 31-32

Pour un chapitre d'ouvrage : ECOTO F., (2008), « Une herméneutique du concept d'insouciance par l'illustration », *In* Barth I. (Dir.), *Souci de soi, souci de l'autre et quête d'insouciance dans les organisations*, Éditions L'Harmattan, pp. 11-194, 238 p.

Pour une thèse ou un mémoire : GEINDRE D., (2000), *Du district industriel au réseau stratégique : La transformation des relations inter-organisationnelles sous l'action d'un syndicat professionnel*, Thèse de Doctorat de Sciences de Gestion, sous la direction de Mr. Le Professeur R. Paturel, Université Pierre Mendes-France, 480 p.

Journée de Recherche

INFORMATIONS INSCRIPTION

Auprès de l'Institut Psychanalyse & Management
Adresser le Bulletin d'inscription joint à l'appel à communications accompagné du règlement ou de la copie du bon de commande et des pièces justificatives à l'adresse suivante

INSTITUT DE PSYCHANALYSE & MANAGEMENT
SECRETARIAT GENERAL : Mme Annick SCHOTT
17, Rue Crampel
33800 BORDEAUX (France)

Contact I.P&M
Daniel Bonnet
Mobile : 06-07-34-26-92
bonnet.daniel@outlook.com

Contact I.P&M
Annick Schott
Mobile : 07-86-10-56-63
annickschott@free.fr

Contact CEDAG
Mathias Naudin
Mobile : 06-84-05-21-02
mathias.naudin@orange.fr

Les informations et le téléchargement de **l'appel à communications** sont disponibles :

Sur le Site Web de l'I.P&M (Rubrique Colloque)

http://www.ip-m.com/site/National/

Sur le Site Web de l'Université de Paris et du CEDAG

http://recherche.parisdescartes.fr/cedag

Sur le Site Web de la FNEGE (Rubrique > Actualités)

https://www.fnege.org/actualites?search[news_type]=2

Le **bulletin d'inscription** sera adressé aux auteurs. Il sera également disponible sur les sites Web.

INSCRIPTION		
Participants	**Frais d'inscription** ***Au plus tard Le Lundi 10 Mai 2021***	**Souscription à l'ouvrage (*)**
Enseignants-chercheurs, Chercheurs Professionnels, Consultants, Experts	**150,00 €**	Dans la série éditoriale Psychanalyse & Management (ISSN/ISBN) **Inclue** dans le Tarif d'inscription
Doctorants, Etudiants Publics en recherche d'emploi …	**90,00 €** (Justificatif requis)	
Adhésion à l'I.P&M : Tarif pour une première adhésion *Le bulletin d'adhésion est joint au bulletin d'inscription*		En SUS : **20,00 €**
Les frais d'inscription comprennent les consommations (accueil, pauses, apéritif de clôture), le cocktail déjeunatoire, les actes électroniques, la documentation remise aux participants et un exemplaire de la Revue Psychanalyse & Management dans lequel sont publiés les papiers sélectionnés. Cet exemplaire est adressé directement aux auteurs lors de sa parution, tenant compte du délai nécessaire à son élaboration. (*) Le prix catalogue de la publication est de 26,00 €		

Journée de Recherche

Vendredi 04 juin 2021
Université de Paris
Faculté de droit,
d'économie et de gestion
10, Avenue Pierre Larousse
92240 MALAKOFF

Et maintenant ?
Quelles propositions du management ?
Quels questionnements épistémiques ?

BULLETIN INSCRIPTION

À retourner au plus tard Le Lundi 10 Mai 2021

Auprès de l'Institut Psychanalyse & Management

Adresser le bulletin d'inscription accompagné du règlement ou de la copie du bon de commande et des pièces justificatives à l'adresse suivante

INSTITUT DE PSYCHANALYSE & MANAGEMENT
SECRETARIAT GENERAL : Mme Annick SCHOTT
17, Rue Crampel
33800 BORDEAUX (France)

Votre inscription		
☐ Mademoiselle ☐ Madame ☐ Monsieur	NOM : Prénom	Fonction :
Société ou Organisme :		Téléphone Mobile Courriel
Adresse de Facturation :		Date : Signature :

Mode de règlement (à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription)

☐ Chèque bancaire (à l'ordre de l'Institut Psychanalyse et Management)
☐ Virement bancaire ☐ Bon de commande universitaire
Pour tout règlement par virement bancaire, merci d'indiquer : **Journée de Recherche 04 juin 2021**
Titulaire du compte : Institut Psychanalyse et Management Association à but non lucratif, régie par la Loi du 1er Juillet 1901
Siret : 41891428900024 – APE 913E

Relevé d'Identité Bancaire

Code Banque	Code Guichet	N° compte	Clé Rib.
42559	10 000	0801 389 0628	16
Crédit Coopératif, Montpellier IBAN : FR76 4255 9100 0008 0138 9062 816			

Journée de Recherche

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Le **respect des délais** de remise des documents respectifs facilite la préparation et la bonne organisation. Nous recommandons aux auteurs d'être diligents à tous égards. Cette même règle s'impose pour les inscriptions et pour le règlement des frais d'inscription.

Évaluation : Les communications en V1 sont évaluées de manière anonyme (*blind review process*) par deux réviseurs spécialistes du domaine couvert. Une 3ème révision est sollicitée si un arbitrage est à envisager.

Les communications sont publiées dans les **actes de recherche (actes numérisés)** du colloque. Seules les V2 et les V1 admises en l'état, remises dans les délais, sont publiées dans les actes électroniques. Les normes de publication sont données dans le tableau ci-après.

Les communications, parmi les V2 et les V1 admises en l'état, sont proposée en vue de leur évaluation pour **publication** dans l'une des revues (ISSN) partenaires. Nous invitons les auteurs à remettre la V2 dans le délai prescrit au protocole de soumission. Seules les V2 ou le cas échéant les V3 sont soumises au Comité de Lecture qui statue sur la pré-sélection pour publication. La pré-sélection est subordonnée au **règlement effectif des frais d'inscription** et à la **présentation effective** de la communication au cours de la manifestation par l'auteur ou par l'un des co-auteurs au moins. La pré-sélection est définie par les dispositions respectueuses des protocoles et des règles qui sont celles des revues partenaires et les articles présélectionnés sont évalués selon les dispositions de leur protocole. Le – ou - les auteurs s'efforcent d'**être présents les deux journées** afin de participer au travail de production de connaissances qui est proposé par la ligne éditoriale du colloque.

Les **frais d'inscription** et le **règlement** sont dus intégralement **pour toute participation**, selon le barème proposé au bulletin d'inscription, sauf conditions particulières accordées expressément. Une **rétractation**, réceptionnée par l'organisateur ou constatée de facto, dix jours avant la date du colloque, entraîne facturation des frais d'inscription à chaque auteur pour un montant égal à 33 % du tarif général correspondant aux frais forfaitaire de gestion des inscriptions, si l'organisateur en a été informé dans la limite de ce délai. Le montant des frais d'inscription au tarif général est dû si l'organisateur n'en a pas été informé par le – ou les – auteur(s) par tous moyens, notamment lorsque le – ou les – auteur(s) ont omis, n'ont pas répondu aux relances relatives à la remise de la V2 ayant entraîné de facto une rétractation, n'ont pas répondu aux relances relatives à l'inscription auprès de l'organisateur, ni effectué quelconque diligence à leur charge dont avoir accompli les formalités requises dans les délais auprès de leur institution pour leur prise en charge lorsqu'elle est sollicitée. Dans le cas d'un refus de prise en charge par l'institution d'appartenance, dont l'organisateur est informé dans le délai de dix jours avant la date du colloque, des conditions particulières peuvent être proposées.

Bulletin d'Adhésion à l'I.P&M

Pour une 1ère adhésion à l'association I.P&M (facultative et en sus des frais d'inscription au colloque)
Merci de remplir le bulletin d'adhésion

Pour un renouvellement de votre adhésion :
Télécharger le bulletin sur le site : http://www.ip-m.com/site/National/PourAdherer

BULLETIN D'ADHESION ANNEE UNIVERSITAIRE : 2020/2021 ADHESION COURANT JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2020		
FICHE DE RENSEIGNEMENTS		
1ère Adhésion Adhésion au tarif de 20,00 € ☐		
CONTACT PERSONNEL		
NOM :	**Prénom :**	
Adresse :		
Téléphone :	**Fax :**	**Mobile :**
Mail :		
CONTACT PROFESSIONNEL		
Société :		**Fonction :**
Adresse :		
Téléphone :	**Fax :**	**Mobile :**
Mail :		
Mode de règlement : **Références du règlement :**		
Souhaitez-vous recevoir un reçu : Oui ☐	Non ☐	